



FEDNOR NOTE DE SERVICE

À : SADC du Nord de l'Ontario

Date : 2019-07-18

Sujet : Normes de rendement annuel pour les activités des SADC

CONTEXTE

Pour aider à déterminer les répercussions et le rendement général des Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC), nous avons établi des normes de rendement annuel pour les activités des SADC qui reflète les conditions socio-économiques des collectivités desservies par les SADC.

ANTÉCÉDENTS

Les normes de rendement annuel pour les activités des SADC ont été initialement mises en œuvre en juillet 2015 et elles ont été mises à jour en juillet 2019 à la suite d'un examen des résultats des SADC par rapport aux normes de rendement. Les normes de rendement annuel demeurent inchangées, mais les groupes de SADC ont été mis à jour comme suit :

- La SADC de Temiskaming Sud est passée du groupe « À proximité des villes » au groupe « Moyen » en raison du fait que la population de Temiskaming Shores est tombée sous le seuil pour être considérée comme une Agglomération de Recensement lors du recensement de 2016.
- Waubetek est passée au groupe Rurale/éloignée afin que toutes les SADC autochtones fassent partie de ce groupe. La définition a aussi été mise à jour pour refléter ce changement.

HISTOIRE :

L'évaluation de 2008 recommandait que FedNor « travaille avec les SADC pour établir des fourchettes cibles quant au niveau d'activité des SADC (soit le nombre de prêts, la croissance du fond d'investissement). Ces fourchettes devraient être établies en tenant compte des facteurs pouvant éventuellement influencer les activités des sociétés (situation géographique, demandes de services, etc.). Cela fournirait un guide pour les agents de programmes et les aiderait à comprendre si les SADC pourraient plus efficacement exécuter le programme ou atteindre les résultats attendus. »

Afin de répondre à cette recommandation, nous avons établi des fourchettes moyennes pour les activités des SADC. Une analyse initiale a été réalisée pour déterminer s'il y avait un lien entre les fourchettes d'activité (à l'aide des données historiques relatives au rendement) et la situation socio-économique des régions desservies par les SADC (à l'aide des données de Statistiques Canada). Un nombre minime de variables ont été examinées et aucun lien direct n'a été établi. FedNor a donc procédé avec le développement des fourchettes d'activités moyennes pour l'ensemble des SADC du Nord de l'Ontario, à compter du 24 avril 2014.

En 2014-2015, une analyse socio-économique de la région desservie par les SADC dans le Nord de l'Ontario a été effectuée par une consultante (Kathy Woods). Le compte rendu indique qu'il est possible d'utiliser des données socio-économiques afin de résumer les conditions actuelles des collectivités dans les régions des SADC et de se servir de ces informations pour créer des catégories de collectivités desservies par les SADC. Avec une meilleure compréhension de la nature des collectivités desservies par chaque SADC, il est possible de mieux moduler les attentes à l'égard des principaux indicateurs de rendement.



Une analyse subséquente du rendement des SADC en fonction des fourchettes moyennes a été réalisée sur base des données sur le rendement au cours de sept années, ce qui permet de valider ces fourchettes. L'analyse a révélé que les niveaux d'activités des SADC variaient énormément et que les fourchettes actuelles ne sont pas appropriées pour toutes les SADC vu les variations parmi les régions desservies.

Suite à l'analyse, une nouvelle méthodologie a été proposée pour établir des cibles et on a suggéré de se détourner de la portée moyenne de l'activité pour s'orienter vers les normes de rendement. La nouvelle méthodologie utilise la moyenne de cinq ans du 20e centile pour établir la norme minimale de rendement qui, par conséquent, reflète mieux la variation du rendement des SADC et est moins influençable par les valeurs aberrantes. Une valeur supérieure des normes de rendement est aussi fournie, fondée sur une moyenne de cinq ans du 90e centile.

CONSIDÉRATIONS :

Une analyse détaillée a été entreprise pour déterminer les options de regroupement des SADC de niveau d'activités semblables. Huit options ont été créées, et les quatre options les plus homogènes ont été présentées au Comité sur la mesure du rendement dans le Nord de l'Ontario en février 2015; ce comité est composé de six représentants de SADC et de gestionnaires et employés de FedNor. La nouvelle méthodologie a aussi été examinée avec le comité.

Le Comité appuie l'option recommandée et l'établissement des normes de rendement annuel pour les trois groupes de SADC suivant : rurale/éloignée; moyen et à proximité des villes.

Ces groupes ont été établis en considération de la géographie ainsi que l'influence métropolitaine. On détermine l'influence métropolitaine en utilisant les désignations de région métropolitaine de recensement (RMR) et d'agglomération de recensement (AR) produites par Statistiques Canada. Une RMR doit avoir une population totale d'au moins 100 000 habitants et son noyau doit compter au moins 50 000 habitants. Quant à l'AR, son noyau doit compter au moins 10 000 habitants. Pour être incluses dans une RMR ou une AR, les autres municipalités adjacentes doivent avoir un degré d'intégration élevé avec le noyau, lequel est déterminé par le pourcentage de navetteurs établi d'après les données du recensement précédent sur le lieu de travail.

« À proximité des villes », inclus les SADC avec une agglomération de recensement (AR) ou une région métropolitaine de recensement (RMR) qui se trouve dans leur zone de service. Le groupe « moyen » inclut les SADC dans le Nord-Est sans une AR ou RMR. Les SADC du Nord-Est sans une AR ou RMR, ainsi que les SADC autochtones sont classifiées comme rurales/éloignées. Veuillez noter que le bureau de NADF à Thunder Bay a été exclu lors de la création des groupes.

Il a également été décidé d'éliminer les cibles individuelles pour les SADC pour les indicateurs financiers suivants, afin de les remplacer avec des cibles à l'échelle du programme.

- Ratio de levier
- % d'encaisse par rapport aux déboursés sur 5 ans
- % du fonds d'investissement pour les prêts actifs
- Taux cumulatif sur 5 ans des pertes sur prêt

On continuera de contrôler ces indicateurs pour chacune des SADC et d'en tenir compte lorsqu'il faudra établir son admissibilité à la contribution pour dépenses en capital.



RÉPONSE :

À partir de maintenant, nous encourageons les SADC à utiliser ces normes de rendement annuel comme guides dans leurs efforts de planification et pour établir des objectifs et cibles de rendement mesurables dans chacun des quatre secteurs d'activité des SADC. Cette modification ne change en rien la responsabilité des conseils de SADC d'établir des objectifs en fonction de leur planification stratégique. Nous continuons à les encourager à fixer des objectifs ambitieux qui tiennent compte de considérations telles que le rendement antérieur des SADC, de l'état et des tendances en matière d'économie régionale, des activités des autres fournisseurs de services aux entreprises, des besoins des collectivités, de la capacité de la SADC, etc. Ces objectifs seront précisés dans vos ententes de contribution.

Les agents de programmes doivent utiliser ces normes de rendement annuel comme guide durant l'examen et l'évaluation des plans d'activité. Ils sont chargés d'assurer que les SADC établissent des cibles qui respectent ou excèdent les normes minimales de rendement. Le taux d'atteinte des normes de rendement par la SADC sera aussi pris en considération dans l'évaluation du risque. Ces évaluations aideront les agents à élaborer des plans de surveillance des SADC et à cerner les mesures d'atténuation qui assurent l'amélioration ou le maintien des niveaux d'activité.

Sur une base annuelle, les normes de rendement seront examinées à la suite de la présentation et de l'analyse des données sur les résultats des SADC. Parallèlement, les normes de rendement pourraient être modifiées au besoin.

Voir annexe A – Normes de rendement annuel pour les activités des SADC.

Pour tout autre renseignement, communiquez avec votre agent de programmes.

Aime J. Dimatteo
Directeur général, FedNor
Téléphone : 705-671-0723
Télécopieur. : 705-670-6103